

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 366/03

MDE 31/015/2003 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE RENVOIS FORCÉS CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS

YÉMEN **Deux ressortissants algériens :**

Abdul Rahman Ameer (h)

Kamel Berkane (h)

Londres, le 18 décembre 2003

Amnesty International craint qu'Abdul Rahman Ameer et Kamel Berkane, tous deux ressortissants algériens, ne soient renvoyés de force dans leur pays d'origine à l'issue de leur peine d'emprisonnement, le 23 décembre 2003. Si les autorités du Yémen expulsaient ces deux hommes vers l'Algérie, ils risqueraient d'être torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Abdul Rahman Ameer et Kamel Berkane avaient été condamnés à cinq années d'emprisonnement en août 1999 pour constitution d'une bande armée et détention d'armes. Amnesty International a déjà publiquement exprimé ses préoccupations concernant Abdul Rahman Ameer, Kamel Berkane, ainsi qu'au moins huit autres hommes : ils ont été condamnés à des peines de prison pour des infractions liées à des actes « terroristes » à l'issue de procédures qui ne satisfaisaient pas aux normes internationales d'équité. Selon les informations recueillies, ils ont été détenus au secret sans être autorisés à consulter des avocats et ont été soumis à des actes de torture.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les inquiétudes d'Amnesty International quant aux risques encourus par Abdul Rahman Ameer et Kamel Berkane en cas de renvoi forcé sont fondées sur ses récentes constatations concernant la torture en Algérie. Cette pratique reste en effet très courante dans ce pays, et les détenus soupçonnés de crimes qualifiés d'« actes terroristes ou subversifs » en sont systématiquement victimes. Le rapport d'Amnesty International intitulé *Algérie. Mesures prometteuses ou simples faux-fuyants ?* (MDE 28/005/2003, publié le 16 septembre 2003) décrit, entre autres, ces atteintes aux droits humains.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

– appelez les autorités du Yémen à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu du droit international, en veillant à ce qu'Abdul Rahman Ameer et Kamel Berkane ne soient pas renvoyés de force en Algérie ou dans tout autre pays où ils risqueraient d'être victimes de graves violations de leurs droits humains, notamment d'actes de torture ;

– demandez instamment qu'il soit permis à ces deux hommes de contester toute décision concernant leur expulsion.

APPELS À :

Président de la République du Yémen :

His Excellency General `Ali `Abdullah Saleh
President of the Republic of Yemen
Sana'a, République du Yémen

Télégrammes : President `Ali `Abdullah Saleh, Sana'a, Yémen

Télex : 2422 RIASAH YE

Fax : +967 127 4147

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

Premier ministre :

`Abd al-Qader Bajamal
Prime Minister of the Republic of Yemen
Sana'a, République du Yémen

Télégrammes : Prime Minister of the Republic of Yemen, Sana'a, Yémen

Fax : +967 1 274 662

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Premier ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

Rashid Muhammad al-'Alimi
Ministry of Interior
Sana'a, République du Yémen

Télégrammes : Interior Minister, Sana'a, Yémen

Fax : +967 1 332 511

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des droits de l'homme :

Amat al Aeem al Suswah
Ministry for Human Rights
Sana'a, Yémen

Télégrammes : Minister of Human Rights, Sana'a, Yémen

Fax : +9671 419 700

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Madame la Ministre,

COPIES aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 29 JANVIER 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*